Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 029-212902720-20260626-DELIB_2026_83-DE

COMMUNE DE SAINT-YVI
DELIBERATION N°2026-83

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 juin 2026

Nombre de conseillers :
En exercice 23
Présents 17
Votants 23

Date de la séance : 26 juin 2026
Date de la convocation : 19 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Yvi – 29140, légalement convoqué, s'est réuni en mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Guy PAGNARD, Maire.

Etaient présents : PAGNARD G., KERHERVE J., GAVAIRON A., PRUD'HOMME H., BOURDON J.-Cl., BOURBIGOT M., CASTERAS L., CLAEYSSEN R., CORNEC M., CROAJOU C., GARNIER M., GOARANT D., GUILLOU D., LE CORRE F., LEBON E., RAYMOND L., TOULARASTEL Ph.

Etaient absents ayant donné procuration à :
- ALTERO R., excusé, a donné procuration à GOARANT D. ;
- COCHET C., excusée, a donné procuration à KERHERVE J. ;
- GERMAN M, excusée, a donné procuration à CORNEC M. ;
- LETTY Y., excusé, a donné procuration à PAGNARD G. ;
- NIQUE C., excusée, a donné procuration à TOULARASTEL Ph. ;
- THOMAS M., excusée, a donné procuration à LEBON E.

Rachel CLAYESSEN a été désignée secrétaire de séance.
****

OBJET 10 : ADMINISTRATION GENERALE – DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2026-15 du Conseil municipal du 21 mars 2026 portant délégation d'attributions du Conseil municipal au Maire ;

Le Maire rend compte de l'exercice de cette délégation aux membres du Conseil municipal.

Objet	Date de la décision
Adhésion(s) de la commune	
Renouvellement d'adhésion au Réseau DEPHY COLLECTIVITES BRETAGNE	19/05/2026
Recrutement(s)	
Recrutement de contrats saisonniers pour l'ALSH et l'Espace Jeunes	Juin 2026

Envoyé en préfecture le 29/06/2026
Reçu en préfecture le 29/06/2026
Publié le
ID : 029-212902720-20260626-DELIB_2026_83-DE

Après délibération, les membres du conseil municipal prennent ainsi connaissance de l'exercice de la délégation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme au registre

A Saint-Yvi, le 26 juin 2026
Le Maire, Guy PAGNARD

Signé par : GUY PAGNARD
Date : 29/06/2026
Qualité : MAIRE DE SAINT-YVI

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte